

1

St-Constant, le 21 septembre 2005

Secrétaire du BAPE,
 Coordonnatrice de la commission
 575, St-Amable, bur.2.10
 Québec,
 G1R 6A6

218 P NP **DM20**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
 entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
 à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

Objet: Tronçon Jean-Leman

Je m'intéresse à ce projet parce qu'il est la pierre angulaire de l'autoroute 30 entre Candiac et Ste-Catherine.

Au cours des audiences publiques, le maire de la ville de Candiac, a dit très clairement, que si le conseil des ministres n'avait pas changé le décret antérieur, il n'y aurait pas eu d'audiences publiques pour le tracé Jean-Leman.

Au mois de novembre « 2003 » le M.T.Q. a fait une soirée d'information à Candiac et devant près de 700 personnes le M.T.Q. a dit très clairement qu'il avait eu ordre de ne plus travailler sur le tracé nord, et de se concentrer sur le tracé sud.

En mai « 2004 » le gouvernement du Québec dépose un nouveau décret ordonnant la construction de la 30 dans les terres agricoles au sud de St-Constant, tout en longeant l'autoroute 15 pour accéder à la 30.

Peu de temps après le décret de « 2004 », le tronçon Jean-Leman apparaît dans le décor.

Croyez-moi, tout le conseil des ministres et leur panoplie de consultants, d'ingénieurs, d'employés, etc...ont fait une grosse erreur et le M.T.Q. pour remédier à cette erreur, propose le tronçon Jean-Leman, presque rien, 52 Millions comme solution!!!

Durant les audiences le M.T.Q. a dit en répondant à ma questions : « nous réglons problèmes et erreurs au fur et à mesure, et dans ce cas, Jean-Leman, règle l'erreur. »

IMAGINEZ TOUT LE CONSEIL DES MINISTRES QUI NE SAVENT PAS CE QU'IL DÉCRETE, ça ne fait pas très sérieux quand on sait que le tracé nord sur la 132 coûtera 217 Millions au complet, et que le tracé sud, entre 451 et 651 Millions avec Jean-Leman.

Durant les audiences publiques Jean-Leman, j'ai constaté que le tracé du M.T.Q. en terres agricoles, ne fait pas le bonheur de Candiac, St-Philippe et de beaucoup de promoteurs immobilier. J'ai compris, qu'en passant l'autoroute 30 dans les terres agricoles, ces derniers, se déchirent les terres agricoles comme des VAUTOURS AVEC DE LA VIANDE et ce jusqu'à ce que cette pointe de belle terre agricole devienne zone blanche.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce sont près de 650 hectares de terres parmi les meilleures du Québec qui vont disparaître.

Messieurs vous passerez à l'histoire en refusant le tronçon Jean-Leman, tout en préservant tout ces belles terres pour les générations futures.

Depuis plus de 35 ans, le corridor de la 132, est destiné à recevoir cet autoroute.

Il n'y a pas d'erreur a faire, parce que sur la 132, l'asphalte et le béton, remplaceront l'asphalte et le béton.



Denis Bilodeau

Résidant de St-Constant